

ANNEXE 3

Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33036 – "Fagnes de la Roer"

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE33036 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site s'articule le long du cours de la Rur et possède un intérêt paysager incontournable. Le site des Fagnes de la Roer regroupe un ensemble de tourbières et de landes tourbeuses plus ou moins dégradées, de prairies humides à bistorte et autres associations caractéristiques des fonds de vallée de haute Ardenne, notamment le long de l'ancienne Vennbahn. Mais on y rencontre aussi des hêtraies acidophiles à luzule blanche riches en bois morts, dans la réserve forestière du Rurbusch, ou encore des prairies maigres de fauche montagnardes le long de la frontière allemande, à hauteur de la localité de Kalterherberg.

Outre la réserve forestière du Rurbusch, il englobe des sites de grand intérêt biologique comme le Rurhof, l'Herzogenvenn, la Bergervenn, la Schwarzes Venn, le Nesselö, qui sont autant de zone d'intérêt exceptionnel tant par les espèces floristiques, entomologiques et ornithologiques inféodées aux milieux ouverts que par les espèces forestières.

Les zones ouvertes le long de la Vennbahn accueillent la seconde plus importante population de tarter des prés de Wallonie, ainsi que la pie-grièche grise et la pie-grièche écorcheur.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
7120	178,48 ha	B	
9110	140,24 ha	B	
4010	66,56 ha	C	
6520	60,16 ha	B	
9190	30,43 ha	C	
91D0*	24,19 ha	B	UG 6
6230*	16,70 ha	B	UG 2
4030	15,03 ha	C	
6430	12,46 ha	B	

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
3260	7,52 ha	B	
7110*	4,82 ha	B	UG 2
9160	2,86 ha	C	
7140	2,30 ha	B	
6510	2,20 ha	C	
91E0*	1,47 ha	C	UG 7
6410	0,88 ha	C	
3130	0,58 ha	C	
3160	0,50 ha	B	
7150	-	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3160 : Lacs et mares dystrophes naturels

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

6520 : Prairies de fauche de montagne

7110* : Tourbières hautes actives

7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

7150 : Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91D0* : Tourbières boisées

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1042	Leucorhinia pectoralis	Leucorrhine à gros thorax	2-10 i				C
1065	Euphydryas aurinia	Damier de la succise	50-100 i				B
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	50-500 i				A
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		P			-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver		2-5 p		P	-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p			-
A074	Milvus milvus	Milan royal		1 p			-
A107	Tetrao tetrix	Tétras lyre			P		-
A127	Grus grus	Grue cendrée				100-500 i	-
A152	Lymnocyptes minimus	Bécassine sourde				P	-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais		0-4 p		P	-
A217	Glaucidium passerinum	Chevêchette d'Europe	1 p				-
A223	Aegolius funereus	Chouette de Tengmalm	P				-

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
A224	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe		0-2 p			-
A233	Jynx torquilla	Torcol fourmilier		4-5 p			-
A234	Picus canus	Pic cendré	1 p				-
A275	Saxicola rubetra	Tarier des prés		40-60 p			-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		10-18 p			-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise		3 p			-

Légende : P = présence; p = couple; i = individu; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33036 – "Fagnes de la Roer".

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,
P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,
R. COLLIN